



Toulouse le 15 juin 2026

Objet : Actualités Sociales

MONEY VOX le 1 er juin 2026 : Il est trop tôt pour connaître la revalorisation annuelle des pensions de retraite de base en 2027 mais il peut être dégagé ceci :

. Les pensions de retraite de base ont augmenté de 0,9% début 2026, conformément à la formule de calcul de l'inflation

. Malgré des doutes politiques sur la revalorisation, la formule légale est appliquée par défaut

. L'inflation prévue de novembre 2025 à octobre 2026 est estimée à 1,6%, mais cette cotisation pourrait être revue en raison de l'incertitude économique

La hausse des pensions est basée sur une inflation lissée sur 12 mois. Cette formule de calcul est arrêtée chaque année, en octobre, en vue de l'augmentation applicable au mois de janvier.

AFP 2 juin 2026 : Députés et Sénateurs ont acté leur désaccord sur la réforme de la fin de vie, échouant à trouver un compromis sur la proposition de loi à l'aide à mourir. Après une nouvelle lecture dans chaque chambre, le gouvernement « donnera le dernier mot aux députés le 15 juillet ».

La Dépêche 10 juin 2026 : Robin Serradell : face à des prévisions de déficit fortement aggravées par la baisse de la natalité, le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) préconise de repousser l'âge moyen de départ à la retraite à 67,6 ans d'ici 2070. L'organisme se montre particulièrement pessimiste pour les décennies à venir. Le besoin de financement à l'horizon 2070, a été réévalué à 2,4% du PIB. Le système de retraite verra son déficit égal à 1,4% du PIB. A compter de 2045 le système de solidarité français fera face à une baisse progressive du nombre de cotisants.

Le COR tablait en 2025 sur un taux de fécondité de 1,8 enfant par femme dans les décennies à venir. Il revoit ce chiffre à la baisse avec 1,45 enfant par femme. Selon l'INSEE, la France pourrait subir une décroissance « historique » et « inédite » de sa population, après 2037. Les plus de 65 ans représenteront un tiers de la population française en 2070. Dans ce contexte, une baisse de la natalité pèsera inévitablement sur le financement du système.

L'économiste Éric Heyer juge ces prévisions irréalistes. Selon lui, le COR propose une « projection prudente » qui omet des variables cruciales comme la dynamique de l'emploi des seniors ainsi que la productivité nationale. « On nous rabâche que l'Intelligence Artificielle va révolutionner l'économie, mais ces gains de productivité sont les grands absents du rapport ». D'autres solutions sont balayées, à commencer par l'immigration : « si on va chercher de la main d'œuvre, elle est tout de suite active. Le choc démographique, lui, n'est pas pour demain ». Pour Éric Heyer, repousser l'âge de départ à la retraite à 67,6 ans d'ici 70, « c'est de la science-fiction Il faudrait, d'ici là, que les conditions de travail s'améliorent, que la formation des seniors s'améliore, que les actifs acceptent de travailler au-delà de 67 ans et que les entreprises acceptent de les garder ».

Serge papin, ministre des pouvoirs d'achat a invoqué le principe de « solidarité Transgénérationnelle », proposant de geler l'indexation des pensions les plus élevées face à l'inflation : « la jeune génération subit une espèce de double peine. Elle évolue dans un contexte économique difficile, tout en devant financer les pensions de ses aînés. Or, il va y avoir de plus en plus de retraités pour de moins en moins de jeunes ». Le ministre déplore qu'à « chaque fois qu'il y a une augmentation de retraites, l'argent va dans l'épargne ». Selon lui, les économies réalisées permettraient de revaloriser les salaires des jeunes actifs ... en supprimant la CSG (Contribution Sociale Généralisée). Éric Heyer juge crédible cette piste : « ces dernières années, avec le choc d'inflation que nous avons connu Les pensions ont été indexées ... donc les retraités n'ont pas perdu de pouvoir d'achat. Ce n'est pas le cas des actifs ». Selon lui, le maintien du pouvoir d'achat des seniors a été, en partie, financé par les travailleurs. Pour le ministre Serge Papin un niveau de pension à 3000 euros est le seuil pour un retraité aisé. Cela concerne 8% des retraités.

Philippe Rioux : Selon le baromètre réalisé par ODOXA pour la MIF, les Français veulent partir le plus tôt possible, quitte à gagner moins. Cette aspiration est particulièrement marquée chez les ouvriers (74%), davantage exposés à des carrières longues et à des métiers pénibles. Ce désir de départ précoce ne s'accompagne d'aucune illusion sur la situation économique à venir et 47% envisagent de poursuivre une activité professionnelle, une fois retraités. 7 futurs retraités sur 10 affirment épargner pour préparer leur départ à la retraite.

Roland Cayrol (politologue) la retraite est un sujet particulièrement sensible dans l'électorat français. On est dans un système de déni organisé. L'issue sera, sans doute, la révision totale du système, la retraite à points, l'existence ou pas d'un âge pivot, bref, il va falloir remettre sur la table un système comprenant une partie de capitalisation plus ou moins obligatoire. On ne peut pas faire comme si on allait pouvoir financer la retraite dans les conditions actuelles avec un nombre de cotisants en baisse et un nombre de bénéficiaires en hausse.

Francis De Block